

Lycée de tous les Talents

[Rectorat 25-01-18](#)

[Rectorat 08-09-17](#)

Articles de presse :



la montagne.fr



Télécharger : [Plaquette 2018-2019](#) [Plaquette 2017-2018](#) [les fiches partenaires](#)

Organisation du temps d'apprentissage de l'élève en pré-bac

Objectif	proposer un double parcours scolaire / artistique culturel ou sportif adapté au rythme de vie de l'élève et qui favorise sa réussite.
Préambule	Les structures (lycée, partenaires artistiques culturels et sportifs) se sont entendues sur une harmonisation des temps scolaires et temps dédiés aux entraînements, traduisant une volonté de s'impliquer dans une démarche de recherche d'intérêt collectif et partagé qui permette l'expression du double projet dans le respect des contraintes et possibles de chacun.

Aménagements proposés

Classes de 2nde, 1^{ère} et terminale

Accompagnement personnalisé	Ne figure pas à l'emploi du temps régulier de l'élève. Mis en place en fonction des besoins et selon un calendrier adapté au rythme de l'élève. Le cas échéant, il peut prendre la forme d'un suivi qui s'inspire de l'enseignement à distance ou du e-learning.
Education Physique et Sportive	Mise en place d'un module « E.P.S. globalisée » en lieu et place de l'enseignement traditionnel pour les sportifs et danseurs. Sa programmation est établie en concertation entre l'équipe pédagogique d'E.P.S. et les partenaires sportifs et artistiques, validé par l'Inspection. Les professeurs préparent les élèves à deux A.P.S.A. ; la préparation de la troisième est confiée aux partenaires sportifs. Le cahier des charges des préparations et l'évaluation des élèves relèvent de la responsabilité des enseignants d'E.P.S.
Enseignement Moral et Civique	En s'inspirant des périodes de formation en milieu professionnel, l'E.M.C. est copris en charge par les professeurs et les partenaires artistiques culturels ou sportifs. Le cahier des charges, le suivi et la validation des activités ou travaux réalisés par les élèves est de la responsabilité des enseignants. La mise en œuvre de l'EMC se fait sous forme de T.P. pris en charge par les partenaires. L'élève effectue un travail en s'appuyant sur son implication artistique culturelle ou sportive qu'il doit aborder de façon plus globale en lien avec les contenus disciplinaires.
Enseignements facultatifs	Afin de préserver un rythme de travail et d'entraînement favorisant la réussite du double parcours, ceux-ci ne sont pas proposés

Classes de 2nde

Enseignements d'exploration	Choix unique des EDE : Sciences Economiques et Sociales + Principe Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion Le cahier des charges, le suivi et la validation des activités ou travaux réalisés par les élèves est de la responsabilité des enseignants. La mise en œuvre se fait sous forme de T.P. L'élève est pris en charge par les partenaires sur le hors temps scolaire. L'élève effectue un travail en s'appuyant sur son implication artistique culturelle ou sportive qu'il doit aborder de façon plus globale en lien avec les contenus disciplinaires. Les partenaires collaborent au projet en mettant à disposition un terrain d'investigation adapté et en accompagnant chaque élève dans la réalisation du travail. Concernant l'EDE SES, des séances de face à face pédagogique seront organisées sur un rythme moyen d'une séance par mois. Les partenaires s'engagent à libérer les élèves des entraînements pour permettre cette organisation.
------------------------------------	---

Organisation des emplois du temps

<p>Les emplois du temps sont organisés selon le « socle » suivant</p>	<p>Plages horaires libérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15h-18h les mardi et jeudi (tous niveaux) - 16h-18h le vendredi (2^{de} et 1^{ère}) - mercredi après-midi (tous niveaux ; en 1^{ère} et terminale l'Italien 2 est suivi au CNED) - samedi tous niveaux <p>Les partenaires s'engagent à utiliser à minima les plages horaires libérées, dites du « socle » et après concertation avec le lycée pourront déborder conformément aux aménagements complémentaires ci-dessous. L'emploi du temps est individualisé en tenant compte des temps d'entraînement qui peuvent s'adapter de façon plus prononcée à chaque pratique artistique, culturelle ou sportive</p>
<p>Aménagement 1</p>	<p>Les élèves peuvent être libérés des cours inscrits à l'emploi du temps de leur classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mardi et jeudi de 14h à 15h - ou le vendredi de 16h à 18h <p>Un rattrapage de ces enseignements sera assuré au plus vite encadré par un professeur, un intervenant extérieur, un étudiant de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Enseignement ou de l'Université Clermont Auvergne, un service civique, à défaut par le CNED (coût à la charge des familles)</p> <p>En cas de besoin un dispositif d'accompagnement personnalisé – remise à niveau sera proposé durant les vacances scolaires. Son lieu d'implantation pourra être la structure partenaire ou le collège La Charme dans le cadre de l'Ecole Ouverte. Sa prise en charge se fera dans les conditions exposées ci-dessus</p>
<p>Aménagement 2 cycle 1^{ère} / terminale en 3 ans réservé aux élèves fortement sollicités (participation aux jeux olympiques, championnats nationaux et internationaux, tournées artistiques...):</p>	<p>L'élève est libéré de cours selon les contraintes du planning des compétitions ou tournées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En classe de 1^{ère} le rattrapage des enseignements manqués est assuré en moyens complémentaires par le professeur de la classe ou par un autre enseignant ou par un intervenant extérieur ou par le CNED (coût à la charge des familles) <p>En terminale, l'élève valide la totalité de son parcours scolaire réparti sur deux années scolaires. Les matières présentées au Baccalauréat sont réparties sur deux sessions d'examen.</p>

La coordination des dispositifs de rattrapage et de préparation à l'examen est confiée à un personnel du lycée.